



À QUOI SERVENT LES CADRES D'ORGANISATIONS MIS EN PLACE SUR LES SECTEURS ?

Des cadres d'organisation définissant les horaires des agents de la BGNP, via un nombre de positions de travail avec les horaires journaliers de chaque position, sont mis en place sur les secteurs. Tout ceci grâce à la méthode de conduite du changement que nous défendons depuis plusieurs années.

Celle-ci permet des rencontres et des échanges avec les organisations syndicales dans le but d'apporter les meilleures solutions pour les employés des bureaux de Poste. Un processus d'échanges doit aussi permettre aux agents de se déterminer sur leurs attentes, en regard de leurs contraintes personnelles, et que ces derniers puissent faire des propositions.

Mais que se passe-t-il réellement ? Les moyens humains attribués aux secteurs dépendent essentiellement de l'outil «*Force de Travail Utile*» (FTU), indiquant simplement la force de travail soi-disant nécessaire et utile pour servir un hypothétique flux clients.

Conséquence Les moyens attribués aux secteurs sont donc moindres que les moyens nécessaires et prévus à la tenue du cadre d'organisation validé en Comité Technique !



Et nous ne parlons même pas de l'intensification à venir de l'utilisation de POP Intelligence Artificielle, actuellement disponible dans les secteurs.

Il est grand temps que la méthode de conduite du changement soit respectée.

FO Com exige donc que les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des cadres d'organisations validés en Comité Technique soient disponibles sur chaque secteur. Et ceci, pour que tous les personnels puissent exercer leurs fonctions et uniquement leurs fonctions, sauf volontariat, dans les meilleures conditions de travail possibles et normalement prévues.

MOBILISÉS

AVEC VOUS !